



Ovins
Lait

Collectif BioRéférences



Collectif
BioRéférences

Pôle AB
Massif Central



PÔLE AB
—MASSIF CENTRAL—

LES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Résultats campagne 2016

Réalisation des suivis et synthèse :

Catherine DE BOISSIEU, Institut de l'Élevage

Olivier PATOUT, AVEM

Nathalie RIVEMALE, Chambre d'Agriculture de Lozère

Lauréline DROCHON, Service Elevage de la Confédération Générale de Roquefort

Stéphane DOUMAYZEL, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Gilles NOUBEL, UNOTEC

Mars 2018

1- Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'Agriculture Biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions en Agriculture Biologique (AB). Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants en AB viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif Central a été constitué depuis la campagne 2014. Cette synthèse présente les résultats issus de ce réseau de 13 élevages ovins laitiers pour la campagne 2016.

2- L'élevage ovin lait bio en France et dans le Massif Central

Selon les dernières statistiques nationales publiées par l'Agence Bio¹, 438 élevages de brebis laitières étaient, à la fin de l'année 2016, certifiés AB en France et 23 élevages en conversion ; ils détenaient respectivement 93 200 et 3 600 brebis laitières. Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse de 14 % du nombre d'exploitations ovines laitières certifiées AB et 22 % du cheptel. La tendance des conversions ou installations dans la filière reste dynamique malgré un léger ralentissement en 2015.

Pour la même année, on dénombre dans les 22 départements du Massif Central, 231 élevages sont certifiés AB ou en cours de conversion (en hausse de 20 %), détenant près de 71 000 brebis. L'élevage de brebis laitières est très concentré géographiquement puisque deux tiers des élevages et près de 90 % des brebis sont localisés dans les deux seuls départements de l'Aveyron et de la Lozère.



3- Ce qu'il faut retenir de cette troisième année de suivi

Le printemps 2015 avait été favorable aux premières coupes de fourrages mais l'été très sec a largement pénalisé la qualité et la quantité des stocks fourragers de 2^{ème} et 3^{ème} coupes distribués au cours de la campagne 2016. L'automne doux a quant à lui été favorable à la pousse de l'herbe jusqu'en fin d'année et le pâturage automnal a permis de compenser une partie du déficit en stocks. Par la suite, le printemps 2016 humide a souvent retardé la mise à l'herbe et pénalisé la qualité des 1^{ères} coupes. La demande des laiteries est restée soutenue en lait de brebis certifié AB ; elle a permis d'enclencher la conversion de nouveaux éleveurs.

Comme pour les campagnes 2014 et 2015, on enregistre pour cette seconde année de suivi dans le cadre du projet BioRéférences, des résultats très satisfaisants, tant au plan technique : reproduction des agnelles, production laitière, autonomie alimentaire, qu'économique : la rémunération du travail permise par les produits se situe au-delà de 1,5 SMIC par UMO exploitant pour 9 des 13 élevages suivis.

¹ <http://www.agencebio.org/la-bio-dans-les-regions>

4- Les exploitations suivies au cours de la campagne 2016

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de 13 exploitations situées dans la zone sud du Massif Central. Ces suivis ont été réalisés par les Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et de Lozère, UNOTEC, le Service Elevage de la Confédération de Roquefort et l'AVEM. A noter qu'une exploitation supplémentaire est venue consolider les 12 suivis réalisés en 2014 et 2015.

Pour certaines exploitations, le passage en bio est ancien : 10 à 20 ans pour 6 d'entre elles et plus de 40 ans pour la plus ancienne. Pour cinq autres exploitations, la conversion s'est faite depuis moins de 10 ans.

Les 13 exploitations livrent leur lait à des entreprises de collecte et de transformation du lait. Elles peuvent être réparties dans trois groupes en fonction des dates de début de période de traite.

- Quatre exploitations démarrent la traite en début d'hiver (entre fin octobre et mi-décembre). Mise à part une exploitation qui livre du lait tout au long de l'année, pour les trois autres, la collecte s'arrête en été.
- Six exploitations démarrent la traite en fin d'hiver (entre fin février et mi-mars) et poursuivent la production en été : la date de fin de collecte se situe entre fin août et mi-novembre.
- Trois exploitations démarrent la traite tardivement au printemps (entre fin mars et mi-mai) et produisent du lait jusqu'à début novembre – fin décembre.

A noter qu'une exploitation a changé de groupe en 2015 avançant les lattes d'une quinzaine de jours pour une question d'organisation du travail et en démarrant la traite 15 jours plus tôt au mois de mars.

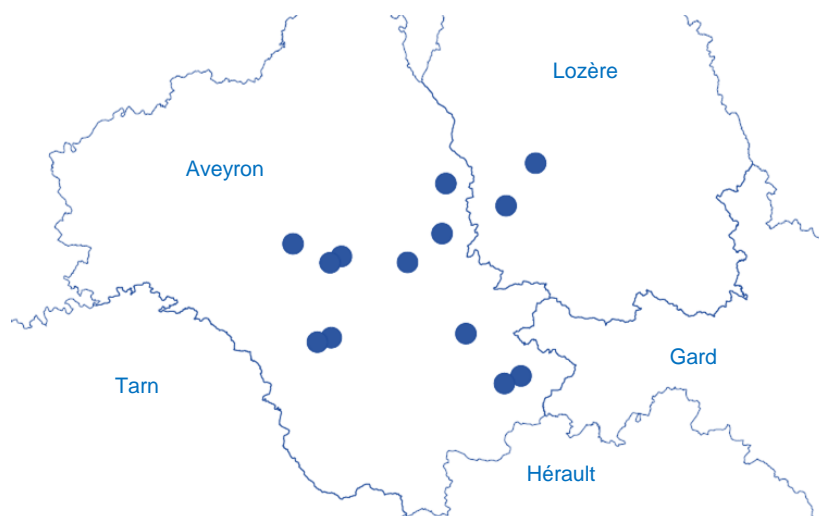
Sur les 13 exploitations suivies, 4 seulement sont engagées dans la démarche de l'AOP Roquefort, elles sont positionnées dans les 2 premiers groupes.



Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif Central mais seulement de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes aux structures hétérogènes.

Figure 1 : localisation des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2016



5- Structure des exploitations suivies

Toutes les exploitations suivies sont sous forme sociétaires, avec un collectif de main-d'œuvre généralement important : avec 2,8 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne, il varie de 1 à 5 UMO. Il s'agit pour l'essentiel de main-d'œuvre familiale, mais 5 exploitations font tout de même appel à de la main-d'œuvre salariée : 3 à temps complet et 2 à temps partiel ou saisonnier. Enfin, 3 exploitations ont recours à de la main-d'œuvre bénévole, soit de manière importante pour une d'entre elles (1 UMO bénévole pour 2 UMO au total), soit de manière restreinte (0,2 UMO bénévole pour 2,0 UMO au total).

Majoritairement localisées en zone de Causses (7 exploitations), mais également sur le Lévézou (5) et sur Ségala (1), les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 112 ha de SAU en moyenne, auxquelles s'ajoutent 186 ha de parcours pour les exploitations de Causses. Cette moyenne cache cependant une grande variabilité des structures puisque la SAU des exploitations suivies varie de 35 à 225 ha.

La surface fourragère principale représente près de 80 % de la SAU ; elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe : 4 exploitations seulement ont des cultures fourragères (céréales immatures ou mélange vesce-avoine) qui représentent de 3 à 12 % de la SFP.

Dans la majorité des élevages, la luzerne en association constitue le pivot des rotations en alternance avec un méteil implanté à l'automne en dérobée, des prairies multi-espèces et une ou deux céréales d'hiver pour des rotations de 6 à 8 ans. Les assolements se caractérisent par beaucoup d'associations graminées /légumineuses ou protéagineux, autant pour les prairies temporaires que pour les céréales.

La plupart des exploitations sont spécialisées : deux seulement détiennent des bovins allaitants qui représentent alors 6 et 14 % des UGB présents sur l'exploitation. Le passage en agriculture biologique a en effet entraîné une spécialisation de plusieurs exploitations.



Tableau 1 : structure des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2016

| Date début de traite | Fin oct. - mi- décembre | Février - mi-mars | Fin mars - mai | Moyenne 2016 | Evol. 2015- 2016 [éch. constant] |
|---|-------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|--|
| <i>Nombre d'exploitations</i> | 4 | 4 | 5 | 13 | 12 |
| Main-d'œuvre totale [UMO] | 2.8 | 2.6 | 2.9 | 2.8 | +1% |
| Main-d'œuvre exploitante [UMO] | 2.8 | 2.3 | 2.0 | 2.3 | -3% |
| Main-d'œuvre salariée [UMO] | 0.1 | 0.3 | 0.4 | 0.3 | |
| Main-d'œuvre bénévole [UMO] | 0.0 | 0.1 | 0.4 | 0.2 | |
| SAU hors landes et parcours [ha] | 105.8 | 107.2 | 121.3 | 112.2 | +7% |
| SFP hors landes et parcours [ha] | 78.2 | 83.0 | 97.2 | 87.0 | +7% |
| Surface en herbe [ha] | 76.5 | 83.0 | 89.4 | 83.5 | +6% |
| Landes et parcours individuels [ha] | 6 | 161 | 98 | 89 | -11% |
| Cheptel total [UGB] | 99.3 | 88.6 | 94.6 | 94.2 | +4% |
| Cheptel ovin lait [UGB] | 96.1 | 88.6 | 87.9 | 90.7 | +2% |
| Chargement apparent [UGB/ha] | 1.2 | 1.2 | 1.0 | 1.1 | -6% |
| Chargement corrigé [UGB/ha] | 1.0 | 1.0 | 0.9 | 0.9 | -13% |

Figure 2 : évolution des structures d'exploitation et des cheptels entre 2014 et 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016 [échantillon constant n=12]

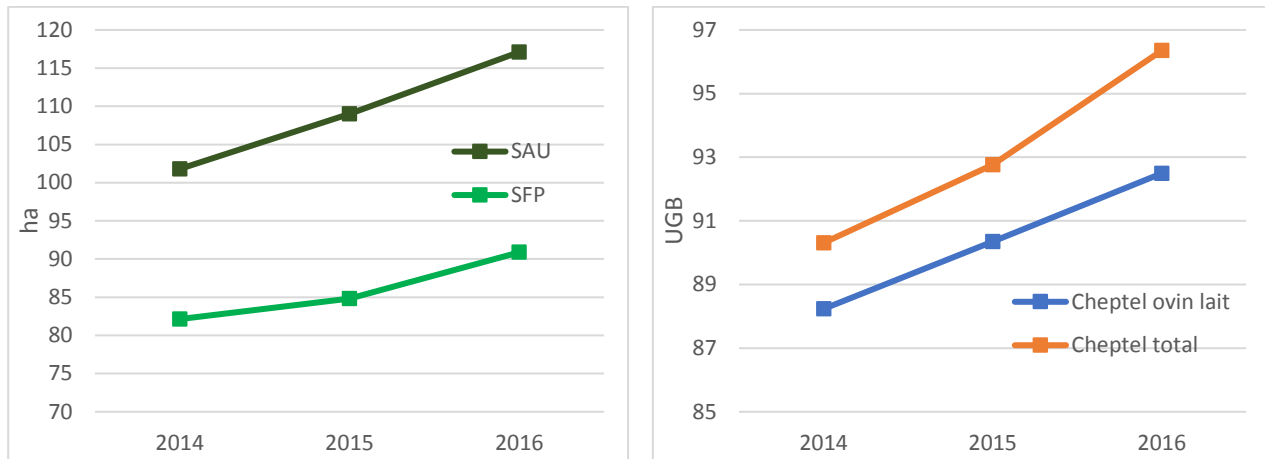
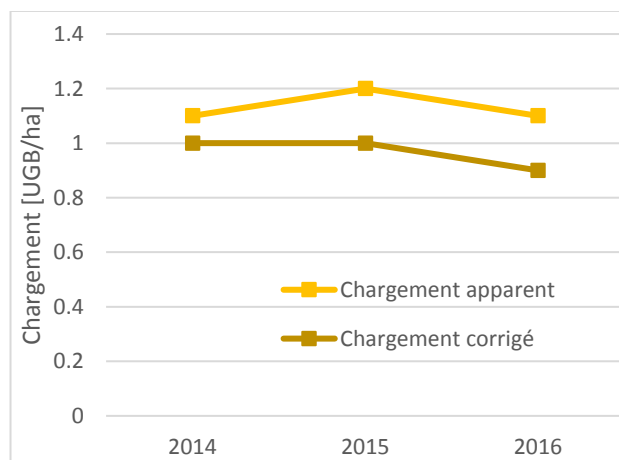


Figure 3 : évolution des chargements apparent et corrigé entre 2014 et 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016 [échantillon constant n=12]



L'évolution des élevages suivis depuis 2014 (n=12) montre un agrandissement progressif des exploitations : +15 ha de SAU et +4 UGB ovins laitiers en 3 ans en moyenne. Néanmoins, cette évolution concomitante des surfaces et du cheptel permet au chargement des surfaces de rester constant depuis 3 ans.

6- Résultats technico-économiques de l'atelier ovins lait

Pour les élevages suivis, les résultats techniques sont bons depuis 3 ans : avec 292 litres de lait par brebis traite en moyenne et 272 litres par brebis présente, ces résultats sont équivalents à la moyenne des élevages conventionnels suivis en contrôle laitier simplifié (CLS)². Avec 93 % de taux de mises-bas et 147 % de taux de prolificité, les résultats de reproduction correspondent à ceux qui sont habituellement enregistrés dans les troupeaux Lacaune lait en lutte naturelle. Ceci s'explique en partie par le nombre important de béliers présents dans les exploitations (1 bélier pour 33 brebis en moyenne).

Tableau 2 : résultats techniques de l'atelier ovins lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2016

| Date début de traite | Fin oct. - mi- décembre | Février - mi-mars | Fin mars - mai | Moyenne 2016 | Evol. 2015- 2016 [éch. constant] |
|---|-------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|--|
| <i>Nombre d'exploitations</i> | 4 | 4 | 5 | 13 | 12 |
| Effectif brebis présentes à la mise bas | 599 | 521 | 562 | 561 | +5% |
| Taux de mises bas [%] | 96 | 95 | 90 | 93 | +1 pts |
| Taux de prolificité [%] | 143 | 149 | 150 | 147 | +3 pts |
| Taux de mortalité des agneaux [%] | 10 | 10 | 9 | 10 | -2 pts |
| Taux de mise en traite [%] | 96 | 92 | 93 | 93 | = |
| Effectif brebis traites | 557 | 459 | 461 | 490 | +5% |
| Volume de lait produit [litres] | 178 971 | 134 886 | 132 679 | 147 602 | +7% |
| Lait / brebis traite [litres] | 318 | 280 | 280 | 292 | +1% |
| Effectif brebis présentes | 560 | 509 | 506 | 524 | +3% |
| Lait / brebis* [litres] | 310 | 254 | 255 | 272 | +4% |
| Agneaux élevés / brebis | 1.3 | 1.3 | 1.3 | 1.3 | +6% |
| Taux de renouvellement [%] | 27 | 28 | 31 | 29 | +1 pts |
| Nombre de brebis par bélier | 36 | 28 | 34 | 33 | -3% |
| Total concentrés / brebis [kg] | 248 | 183 | 235 | 223 | +2% |
| Concentrés achetés / total conc. [%] | 49 | 35 | 57 | 48 | -3 pts |
| Concentrés adultes / brebis présente [kg] | 170 | 147 | 184 | 168 | -3% |
| Fourrages disponibles /brebis [kg MS] | 615 | 499 | 497 | 534 | +9% |
| Fourrages récoltés /brebis [kg MS] | 426 | 344 | 381 | 384 | -3% |
| Fourrages achetés /brebis [kg MS] | 188 | 155 | 116 | 150 | +62% |
| dont luzerne déshydratée / brebis [kg MS] | 90 | 86 | 65 | 79 | +31% |

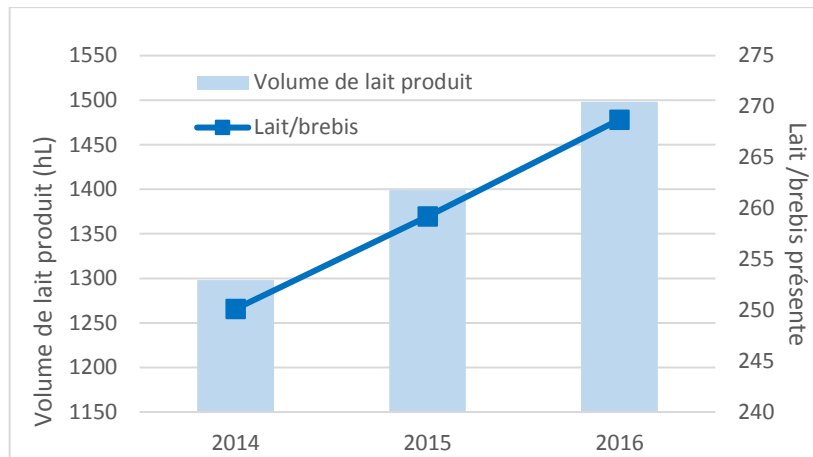
* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente



² Selon les résultats centralisés dans la base de données d'appui technique SIEOL, les élevages en CLS ont produit en moyenne 291 litres par brebis traite.

Figure 4 : évolution du volume de lait produit et du lait par brebis entre 2014 et 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016 [échantillon constant n=12]



Malgré des taux de prolificité plus faibles et des bergeries généralement moins chargées qu'en élevage conventionnel, le taux de mortalité des agneaux est à un niveau équivalent : 10 % en moyenne. On note toutefois une amélioration de ce critère entre 2015 et 2016 (-2%).

La quantité de fourrages distribués permet d'apprécier l'équilibre stock/pâturage des élevages suivis. Avec un peu plus de 534 kg MS par brebis présente en moyenne, **les fourrages stockés et distribués représentent autour des deux tiers des besoins en fourrage des troupeaux**. Globalement importants, ces besoins en stock sont en partie liés aux dates de début et de fin de période de traite. Ils sont nettement plus faibles pour les élevages qui démarrent la période de traite en début de printemps et qui profitent pleinement de la pousse d'herbe de printemps ; et plus importants pour les élevages plus précoces qui produisent une forte proportion de lait en bergerie.



Les quantités de fourrage acheté continuent également leur progression et représentent près de 150 kg MS par brebis présente en moyenne, soit 29 % des fourrages distribués. Il s'agit pour l'essentiel (65 % des fourrages achetés) de luzerne déshydratée qui vient se substituer à une partie des besoins en aliments concentrés. Les achats de fourrages en 2016 sont venus compenser des stocks moins importants et de qualité moyenne, ainsi que des conditions difficiles au printemps 2016 pour faire pâturer les brebis.

Avec 223 kg par brebis présente, les quantités de concentrés distribués aux adultes et aux agnelles continuent leur légère progression (+10% entre 2014 et 2015 et +2% entre 2015 et 2016) à relier avec la qualité moyenne des fourrages distribués et le niveau de production laitière qui augmente.

Compte tenu des quantités de fourrages et de concentrés achetés, l'autonomie alimentaire massique (en kg MS) des élevages suivis a diminué depuis 2014 et se situe autour de 75 %.

Tableau 3 : résultats économiques de l'atelier ovin lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2016

| Date début de traite | Fin oct. - mi- décembre | Février - mi-mars | Fin mars - mai | Moyenne 2016 | Evol. 2015- 2016 [éch. constant] |
|--|-------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|--|
| <i>Nombre d'exploitations</i> | 4 | 4 | 5 | 13 | 12 |
| Prix moyen du lait [€/1000 litres] | 1 343 | 1 305 | 1 356 | 1 336 | +4% |
| Produit ovin, hors aides / brebis* [€] | 467 | 392 | 394 | 416 | +5% |
| Produit lait / brebis [€] | 417 | 332 | 346 | 363 | +8% |
| Co-produits viande / brebis [€] | 49 | 60 | 48 | 52 | -13% |
| Produit ovin, avec aides / brebis [€] | 493 | 415 | 421 | 441 | +5% |
| Charges opérationnelles troupeau / brebis [€] | 181 | 123 | 158 | 154 | +13% |
| Charges d'alimentation directe / brebis [€] | 151 | 99 | 136 | 129 | +14% |
| Frais vétérinaires / brebis [€] | 7 | 7 | 7 | 7 | +17% |
| Autres frais d'élevage / brebis [€] | 17 | 14 | 12 | 14 | +7% |
| Transfo-commercialisation / brebis [€] | 0 | 0 | 0 | 0 | = |
| Marge sur Coût Alim. lait / brebis [€] | 266 | 234 | 209 | 234 | +5% |
| Marge brute troupeau hors aides / brebis [€] | 286 | 269 | 237 | 262 | = |
| Charges opérationnelles SFP / brebis [€] | 16 | 9 | 22 | 16 | 12% |
| Charges opérat. ovines / brebis [€] | 197 | 132 | 180 | 170 | +13% |
| Marge brute ovine, hors aides / brebis [€] | 270 | 260 | 216 | 246 | = |
| Marge brute ov. avec aides / brebis [€] | 297 | 283 | 242 | 272 | = |
| Marge brute ov. / prod. ovin, avec aides [%] | 60 | 68 | 57 | 61 | -3 pts |
| Produit ovin, hors aides / 1000 L [€] | 1 507 | 1 547 | 1 551 | 1 536 | +1% |
| Produit ovin, avec aides / 1000 L [€] | 1 593 | 1 643 | 1 657 | 1 633 | +1% |
| Charges d'alimentation directe / 1000 L [€] | 496 | 402 | 551 | 488 | +11% |
| Charges opération. ovines / 1000 L [€] | 646 | 535 | 721 | 641 | +10% |
| Marge sur Coût Alimentaire lait / 1000 L [€] | 847 | 903 | 805 | 848 | = |
| Marge brute ov. avec aides / 1000 L [€] | 946 | 1 109 | 940 | 994 | -4% |

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente

Pour les élevages suivis, le prix du lait valorisé en Agriculture Biologique est de 1 336 € par 1000 litres en moyenne. Entre 2014 et 2015, le prix du lait avait été relativement stable (+1%), on note une progression de +4% entre 2015 et 2016. À titre indicatif, le prix du lait en conventionnel pour les éleveurs du bassin de Roquefort (livrant à l'Interprofession ou non) a été de 944 € par 1000 litres en moyenne pour 2016 (source : base de données d'appui technique SIEOL, traitement Institut de l'élevage).

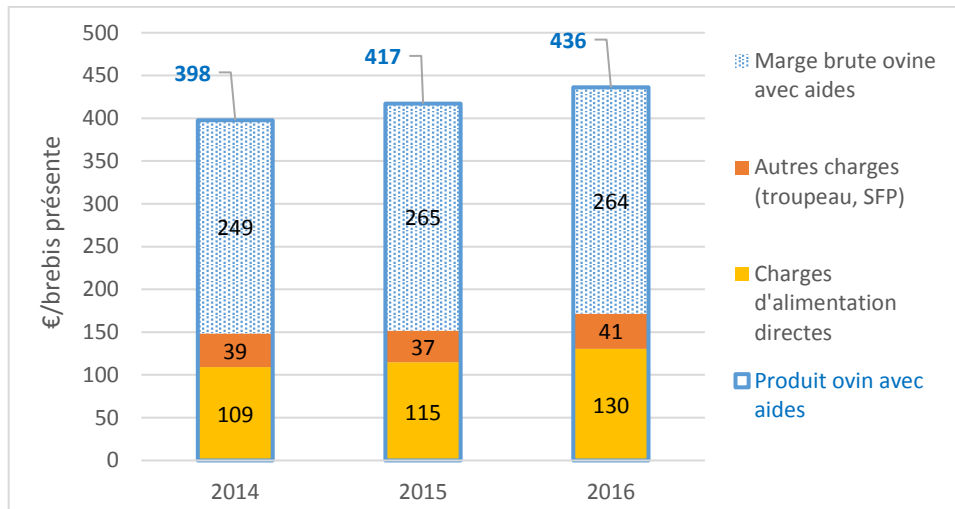
La différence sur le produit ovin entre les systèmes hâtifs et les systèmes les plus tardifs s'explique notamment par la productivité laitière : 310 contre 255 litres/brebis.

En 2016, la hausse des charges opérationnelles de 13% par brebis en moyenne n'impacte pas la marge brute ovine avec aides qui reste élevée : 272 € par brebis présente, soit 994 € par 1000 litres en moyenne ou 1 565 €/UGB de l'atelier ovin lait. L'augmentation des produits (prix du lait et volume produit) a compensé l'augmentation des charges opérationnelles.



Figure 5 : évolution de la marge brute ovine avec aides par brebis présente et de ses composantes entre 2014 et 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016 [échantillon constant n=12]



Le coût des surfaces affectées à l'atelier ovine lait se situe autour de 16 € par brebis, légèrement au-dessous des résultats habituellement enregistrés pour les élevages conventionnels. Les frais de semences sont une part importante de ce coût puisqu'ils représentent 56% des frais enregistrés sur les surfaces fourragères ou cultures de céréales : 52 €/ha de SFP et 113 €/ha cultivés. Un éleveur a de ce fait choisi d'arrêter de cultiver des céréales immatures à cause du coût trop important des semences en agriculture biologique. Par ailleurs, les frais d'engrais organiques et d'amendements calcaires représentent en moyenne 31% des coûts totaux. A noter une grande variabilité dans ces frais qui, selon les élevages, varient entre 58 et 230 €/ha de SAU.

Enfin, même si l'écart avec les élevages conventionnels se réduit, les frais vétérinaires (honoraires + produits) restent maîtrisés. En 2016, on note davantage de prévention dans les élevages suivis (vaccination) qui a permis l'amélioration des résultats techniques par rapport à 2015, notamment sur la mortalité des agneaux.



7- Résultats d'exploitation

Le résultat disponible³ pour assurer les prélèvements privés des éleveurs et autofinancer une partie des investissements réalisés au cours de l'année, se situe autour de 35 800 € par UMO exploitant, soit 26 % du produit brut avec aides. Pour la deuxième année consécutive, il enregistre encore une forte progression de 14% en moyenne qui s'explique principalement par l'augmentation des produits du fait d'une hausse du volume produit (+7%) et l'augmentation des aides (+12%) liée à la convergence des aides découplées et la progression de l'aide couplée à la production de légumineuses.

Autour de cette moyenne, on enregistre des écarts très importants entre exploitations :

- les charges opérationnelles représentent de 20 à 46 % du produit brut,
- les dépenses de structure (charges de structure hors amortissements et frais financiers mais après déduction des cotisations sociales exploitant), varient de 19 à 40 % du produit brut,
- l'EBE varie de 22 à 57 % du produit brut
- et après déduction des annuités, le résultat disponible varie de 10 700 € à 81 100 € par UMO exploitant, soit 5 à 47 % du produit brut.

³ Le résultat disponible = Excédent Brut d'Exploitation + produits financiers – annuités – frais financiers court terme.

Ces différents ratios illustrent les marges de progrès possibles pour certains élevages, que ce soit au niveau de la maîtrise des charges opérationnelles (en particulier des charges d'alimentation directes qui représentent 83 % des charges opérationnelles ovines) que des charges de structure.

La valeur ajoutée nette dégagée par les exploitations est quant à elle en moyenne de 47 546 €. Elle permet largement de couvrir le niveau d'annuités moyen qui s'élève à 41 618 €. Le niveau d'annuités à 12% du produit brut traduit la bonne santé financière des exploitations suivies.

Tableau 4 : résultats économiques de l'exploitation

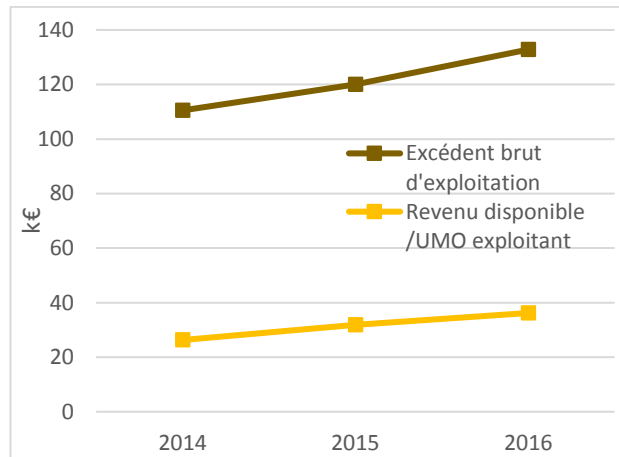
Source : projet BioRéférences, campagne 2016

| Date début de traite | Fin oct. - mi- décembre | Février - mi-mars | Fin mars - mai | Moyenne 2016 | Evol. 2015- 2016 [éch. constant] |
|---|-------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|--|
| Nombre d'exploitations | 4 | 4 | 5 | 13 | 12 |
| Produit brut, avec aides [€] | 371 309 | 301 759 | 314 154 | 327 926 | +12% |
| Aides totales [€] | 84 044 | 79 601 | 83 400 | 82 429 | +12% |
| Charges opérationnelles totales [€] | 103 075 | 67 067 | 100 552 | 91 025 | +16% |
| Dép. de struct. hors amort. et FF [€] | 130 289 | 100 753 | 93 595 | 107 088 | +9% |
| Valeur Ajoutée nette, hors fermages [€] | 74 193 | 46 403 | 27 143 | 47 546 | +2% |
| Excédent Brut d'Exploitation [€] | 137 946 | 133 939 | 120 006 | 129 813 | +11% |
| Annuités + frais financiers CT [€] | 47 003 | 41 466 | 37 432 | 41 618 | +9% |
| Résultat disponible [€] | 90 957 | 92 473 | 83 223 | 88 449 | +12% |
| Produit brut / UMO exploitant [€] | 136 422 | 127 800 | 168 526 | 146 117 | +17% |
| Produit atelier ovin / PB [%] | 76 | 70 | 70 | 72 | = |
| Aides totales / PB [%] | 22 | 29 | 27 | 26 | +1 pts |
| Charges opérationnelles / PB [%] | 32 | 23 | 32 | 29 | +1 pts |
| Dép. de stru. hors amort. et FF / PB [%] | 33 | 34 | 30 | 32 | -1 pts |
| Valeur ajoutée nette, hors ferm. / PB [%] | 16 | 11 | 7 | 11 | -3 pts |
| EBE / PB [%] | 35 | 43 | 38 | 39 | -1 pts |
| Annuités + FF CT / PB [%] | 14 | 12 | 12 | 12 | +0 pts |
| Résultat dispo. / UMO exploitant [€] | 26 218 | 39 214 | 40 677 | 35 778 | +14% |
| Résultat disponible / PB [%] | 22 | 31 | 26 | 26 | -1 pts |



Figure 6 : évolution de l'excédent brut d'exploitation dégagé par les exploitations et du revenu disponible par UMO exploitant entre 2014 et 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016 [échantillon constant n=12]



8- Les coûts de production

Le coût de production de l'atelier ovin lait a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'Élevage, en lien avec les Chambres d'Agriculture, dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage. Exprimé en euros par 1000 litres, le coût de production intègre l'ensemble des charges qui sont engagées au niveau de l'atelier :

- les charges courantes correspondent aux dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice, chaque poste étant ajusté des variations de stocks. Les céréales autoconsommées sont intégrées sur la base de leur coût de production et non d'un prix de cession.
- les amortissements correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés.
- les charges supplétives sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété (valorisées au prix du fermage moyen de l'exploitation ou de la région), les capitaux propres (rémunérés au taux d'intérêt du livret A) et le temps de travail que les exploitants consacrent à l'atelier. Ce temps de travail est rémunéré sur la base de 1,5 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre ; ce montant est supposé couvrir également les charges sociales exploitant.

Pour pouvoir comparer les charges affectées au prix de vente du lait, on utilise comme indicateur **le prix de revient**. Ce prix de revient correspond au prix de vente qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) à un niveau défini. Il est égal au coût de production moins les montants des aides (1^{er} pilier, couplées et découplées ainsi que 2^{ème} pilier) et des produits autres que le lait, affectés à l'atelier.

Enfin, la **rémunération du travail permise par le produit** permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer la main-d'œuvre exploitant une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait et en équivalents SMIC par UMO affectée à l'atelier.

12

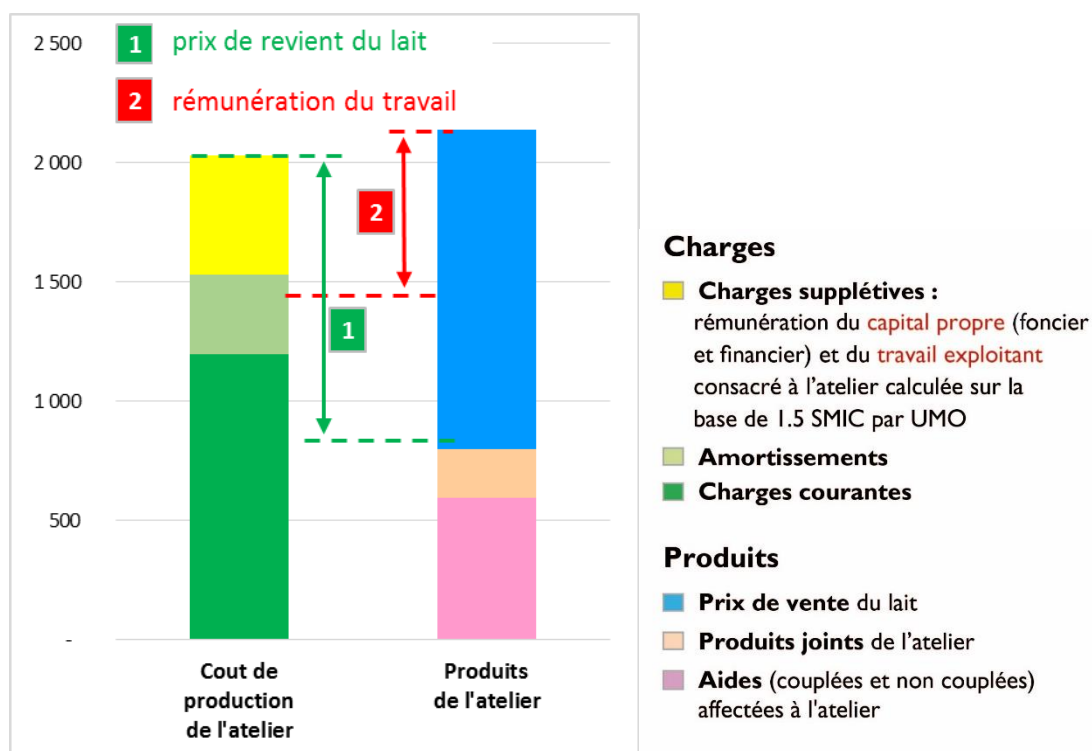


Tableau 5 : coûts de production des ateliers ovins lait, campagne 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016

| Date début de traite | Fin oct. - mi- décembre | Février - mi-mars | Fin mars - mai | Moyenne 2016 | Evol. 2015- 2016 [éch. constant] |
|--|-------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|--|
| <i>Nombre d'exploitations</i> | 4 | 4 | 5 | 13 | 12 |
| Lait commercialisé [x 1000 litres] | 179.0 | 134.9 | 132.7 | 147.6 | +7% |
| Nb d'UMO atelier | 2.7 | 2.6 | 2.3 | 2.5 | -3% |
| dt nb d'UMO exploitants | 2.7 | 2.3 | 1.9 | 2.3 | -4% |
| dt nb d'UMO salariés | 0.1 | 0.3 | 0.4 | 0.3 | +8% |
| Lait / UMO atelier [x 1000 litres] | 65.5 | 52.6 | 57.4 | 58.6 | +7% |
| Coût de production total [€/1000 L] | 1 925 | 2 111 | 2 059 | 2 034 | +3% |
| Détail par nature de charges [€/1000 L] | | | | | |
| Charges courantes | 1 181 | 1 153 | 1 242 | 1 196 | +7% |
| Amortissements | 253 | 391 | 352 | 333 | +8% |
| Charges supplétives (CS) | 491 | 567 | 466 | 505 | -8% |
| Détail par postes techniques [€/1000 L] | | | | | |
| Travail | 485 | 587 | 496 | 520 | -9% |
| Foncier et capital | 262 | 199 | 193 | 216 | +14% |
| Frais divers de gestion | 95 | 124 | 104 | 107 | +3% |
| Bâtiment et installations | 185 | 260 | 219 | 221 | +5% |
| Mécanisation | 343 | 503 | 403 | 415 | +4% |
| Frais d'élevage | 97 | 99 | 84 | 93 | +6% |
| Approvisionnement des surfaces | 64 | 59 | 115 | 82 | = |
| Achat d'alimentation | 395 | 279 | 446 | 379 | +12% |
| Produits de l'atelier [€/1000 L] | 1 962 | 2 279 | 2 164 | 2 137 | +2% |
| Prix de valorisation du lait | 1 343 | 1 305 | 1 356 | 1 336 | +4% |
| Produits joints de l'atelier | 162 | 242 | 194 | 199 | -16% |
| Autres produits | 2 | 0 | 9 | 4 | -1% |
| Aides | 455 | 732 | 605 | 598 | +6% |
| Prix de revient base 1.5 SMIC | 1 306 | 1 137 | 1 251 | 1 233 | +5% |
| Rémunération permise par le produit | 517 | 718 | 553 | 593 | -8% |
| Nb de SMIC / UMO exploitant | 1.7 | 2.1 | 2.1 | 2.0 | +4% |
| Nb d'éleveurs à 1,5 SMIC ou plus | 4 | 2 | 3 | 9 | - |



Pour les élevages suivis, le coût de production total est relativement élevé et affiche une légère hausse en 2016 : 2 034 €/1000 litres en moyenne. Les charges courantes représentent 59 % du coût de production, les amortissements 16 % et les charges supplétives 25 %. Parmi ces dernières, le coût du travail exploitant, évalué sur la base de 1,5 SMIC brut par UMO représente 97 % des charges supplétives, soit 24 % du coût de production.

Supérieur au coût de production, le produit de l'atelier ovins lait est de 2 137 €/1000 litres en moyenne. Le produit lait représente 63 % du produit de l'atelier. Les produits joints (agneaux, réformes...) et les aides affectées à l'atelier ovins lait (aide ovine, part des DPU, de l'ICHN...) représentent respectivement 9 % et 28 % du produit affecté à l'atelier. La part des aides dans le produit de l'atelier a progressé de près de 6% en 2016.

La rémunération du travail permise par les produits s'élève en moyenne à 2,0 SMIC par UMO exploitant, à un niveau équivalent aux élevages conventionnels suivis dans le cadre du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage mais avec une demi-unité de main d'œuvre supplémentaire à rémunérer. Pour une majorité des élevages suivis (9 élevages sur 12), la rémunération du travail permise par les produits est par ailleurs supérieure à l'objectif de 1,5 SMIC par UMO exploitant (2,5 SMIC en moyenne pour ces 9 élevages).

Dans les 13 élevages suivis, le prix de revient du lait s'élève en moyenne à :

- 1 233 €/1000 litres pour atteindre une rémunération de 1,5 SMIC/UMO exploitant ;
- 1 338 €/1000 litres pour atteindre une rémunération de 2,0 SMIC/UMO exploitant.

Figure 7 : coût de production des ateliers ovins lait, campagne 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016

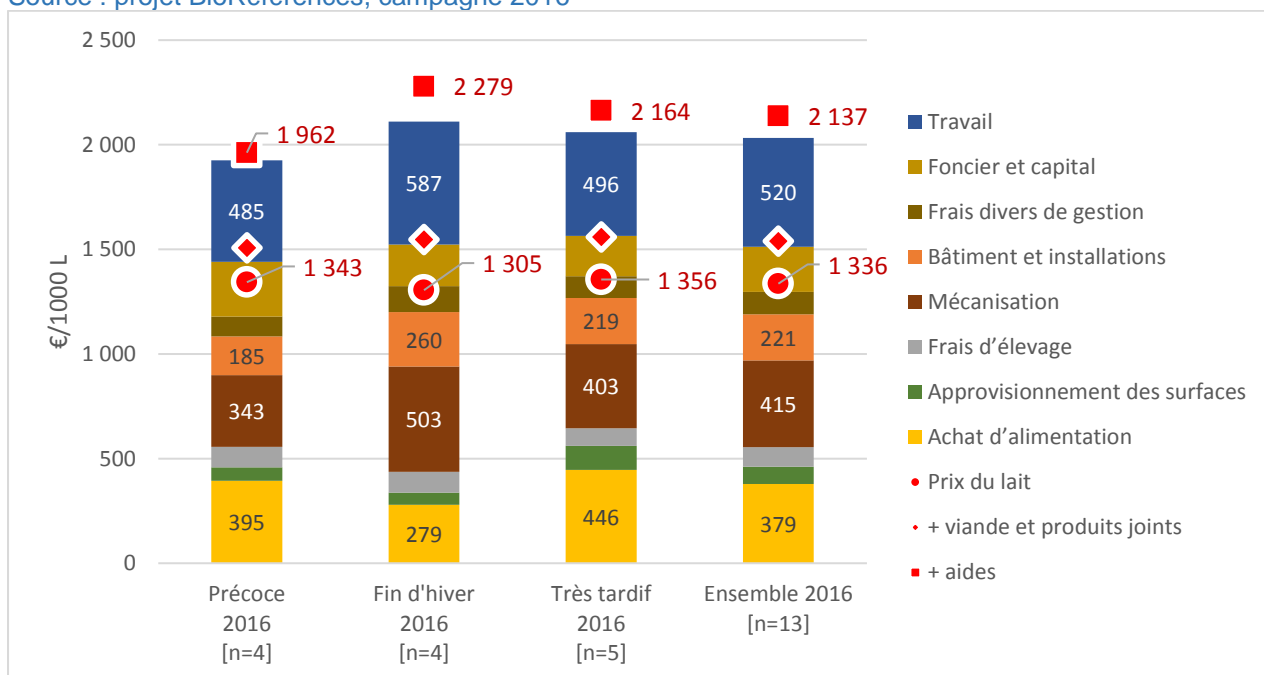
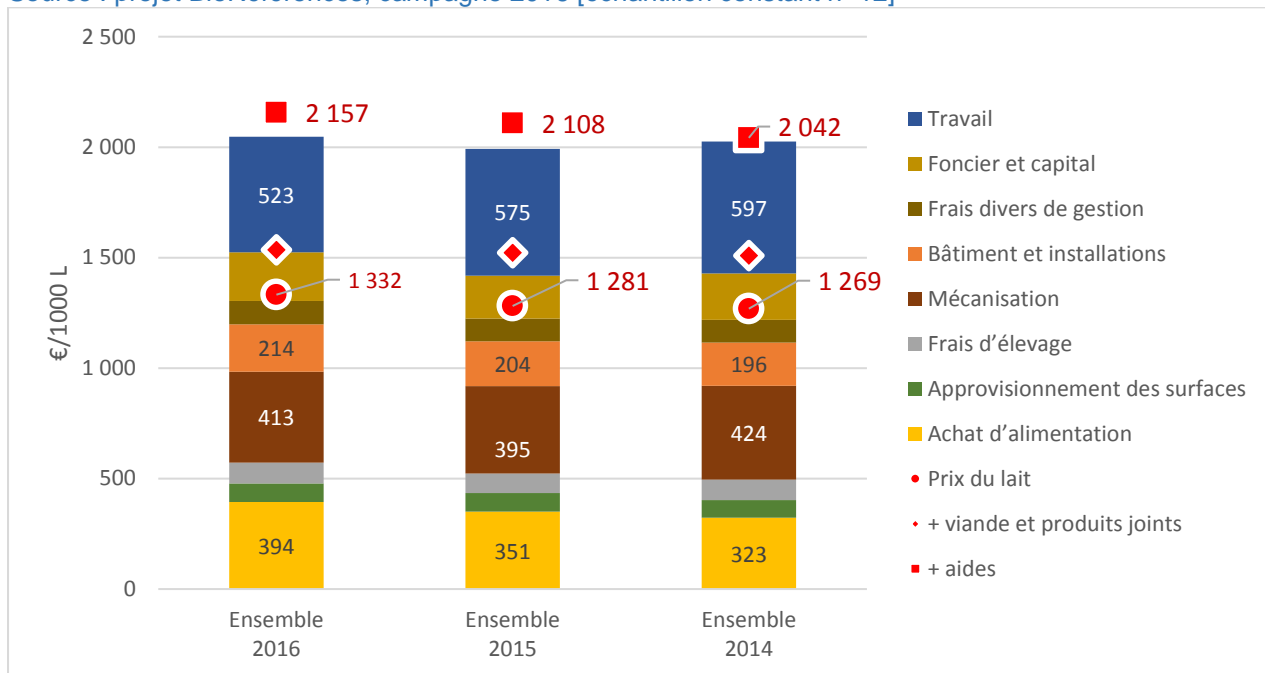


Figure 8 : évolution du coût de production des ateliers ovins lait entre 2014 et 2016

Source : projet BioRéférences, campagne 2016 [échantillon constant n=12]



9- Conclusion

La filière lait de brebis en agriculture biologique de la zone Massif Central profite d'un dynamisme important ces dernières années. Des entreprises de collecte du bassin de Roquefort et en dehors cherchent de nouveaux producteurs pour répondre aux signes positifs du marché. Face au dynamisme de cette filière et dans un contexte incertain lié à la réforme de l'Interprofession de Roquefort, certains producteurs installés en conventionnel sur le bassin saisissent l'opportunité de la conversion en agriculture biologique.

Les données des 13 exploitations présentées ici montrent des résultats satisfaisants, tant du point de vue technique (maîtrise de la reproduction et de la production laitière, niveaux d'autonomie alimentaire) que du point de vue économique. Ces exploitations sont en progression continue, autant du point de vue des volumes produits, que de la marge brute dégagée par l'atelier ou le revenu disponible dégagé. Les revenus dégagés par ces exploitations en 2016 sont encore confortés par un prix du lait en progression, des charges relativement maîtrisées et une réforme de la PAC favorable : 9 exploitations sur 12 parviennent à dégager une rémunération de la main d'œuvre exploitante supérieure à 1,5 SMIC par UMO.

10- Lexique

Autonomie alimentaire massive : proportion du total des aliments (fourrages et concentrés) consommés par les animaux, exprimés en tonnes de matière sèche, qui sont produits sur l'exploitation

Chargement apparent : cheptel présent divisé par la surface fourragère principale (hors surfaces de parcours)

Chargement corrigé : chargement de la surface fourragère principale corrigé des UGB nourries sur les achats de fourrages, sur les parcours et les variations de stocks fourrages.

Charges opérationnelles : montant total des charges variables, liées au volume actuel de l'activité : aliments achetés, frais d'élevage, frais vétérinaires, engrais, semences...

Charges de structure : total des charges fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre : salaires, cotisations sociales, fermage, entretien et amortissements du matériel, des installations, des bâtiments...

Excédent brut d'exploitation (EBE) : différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers.

Frais Financiers Court Terme (FF CT) : Frais liés aux dettes financières court terme correspondant aux concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Marge sur coût alimentaire : différence entre le produit lait et les charges d'alimentation directe (coût des concentrés achetés et produits et coût des fourrages achetés)

Marge brute ovine : différence entre la valeur de la production de l'atelier ovine (produit brut de l'atelier) et les charges opérationnelles ovines.

Productivité laitière : volume de lait produit par brebis présente.

Produit brut : montant total des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production. Intègre les aides PAC.

Produit ovine : montant des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier ovine.

Résultat disponible : produits d'exploitation + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure (y compris les cotisations sociales exploitant).

Surface agricole utile (SAU) : ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales (parcours).

Surface fourragère principale (SFP) : ensemble des surfaces fourragères, hors surfaces pastorales (parcours).

Unités gros bétail (UGB) : correspond à l'ingestion de 4750 kg MS de fourrages.

Unité de main-d'œuvre (UMO) : correspond à une personne occupée à plein-temps sur une exploitation.

Valeur ajoutée nette, hors fermage : produits d'exploitation hors aides – charges opérationnelles – dépenses de structure (hors fermage) - amortissements

CONTACTS FILIÈRE OVINE LAITIÈRE

Pôle Agriculture Biologique Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35
63370 LEMPDES
Tél/fax : 04 73 98 69 57
@ : <https://www.poleabmc.org/>
Contact : Julie GRENIER
jgrenier.polebio@gmail.com

Association Vétérinaire des Éleveurs du Millavois

Cap du Cres
12100 Millau
Tél : 05 65 60 93 31
@ : <http://www.avem12.org/>
Contact : Olivier PATOUT
avem12@gmail.com

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ
Tél : 05 65 73 77 13
@ : <http://www.aveyron.chambagri.fr/>
Contact : Stéphane DOUMEYZEL
stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Lozère

Le Pont Pessil
48100 Marvejols
Tél : 04 66 32 09 84
@ : www.lozere.chambagri.fr
Contact : Nathalie RIVEMALE
nathalie.rivemale@lozere.chambagri.fr

Service Elevage de la Confédération Générale de Roquefort

36 Avenue de la République
B.P. 348
12 103 MILLAU Cedex
Tél : 05 65 59 22 00
Contact : Lauréline DROCHON
laureline.drochon@roquefort.fr

Institut de l'Élevage

BP 42118
31321 CASTANET-TOLOSAN
Tél : 05 61 75 44 44
@ : www.idele.fr
Contact : Catherine DE BOISSIEU
catherine.deboissieu@idele.fr

UNOTEC

Les Balquières, route d'Espalion
12820 ONET LE CHATEAU
Tél : 05 65 67 89 40
Contact : Gilles NOUBEL
gilles.noubel@unotec.net



LE PROJET BIOREFERENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central, soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Les années 2017 et 2018 du projet BioRéférences sont financées dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central par : l'Etat (FNADT), les Régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Bourgogne Franche Comté et le département de la Corrèze.

